

PROCÈS-VERBAL
13^e ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DE LAVAL

Assemblée régulière

24 novembre 2016, à 18 h 30

Auditorium Réal-Dubord

Hôpital de la Cité-de-la-Santé

1755, boulevard René-Laennec, à Laval

PRÉSENTS :	M. Jean Bélanger Dr Jacques Blais M. Jean-Claude Beaudry Mme Françoise Charbonneau Mme Nathalie Gadbois M. Louis Gaudreau M. Jean Laliberté Mme Gracia Maion Mme Claire Pagé M. Jean-François Payette Dre Martine Raymond Mme Kathleen Smyth-Gagnon Mme Hélène Trudel M. Guy Villeneuve
EXCUSÉ(S) :	Mme Anna Derda Mme Marie-Hélène Desrosiers
PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :	M. Yves Carignan
SECRÉTAIRE :	Mme Caroline Barbir, présidente-directrice générale
INVITÉS(S) :	Mme Sylvie Bourassa, directrice générale adjointe M. Éric Champagne, directeur des ressources financières M. Martin Delage, directeur de la logistique Mme Geneviève Goudreault, directrice de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique Mme Carol Ladouceur, directrice du programme Santé mentale et dépendance Mme Isabelle Legault, adjointe à la présidente-directrice générale adjointe Dre Claire Gamache, directrice médicale Mme Marie-Claude Laflamme, conseillère-cadre à la gestion intégrée de la qualité Mme Marina Larue, directrice des soins infirmiers M. Martin Lavertu, directeur des services techniques Mme France Massé, directrice adjointe opérations, direction des services professionnels
RÉDACTRICE :	Mme Maryse Germain

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum ayant été constaté, le président déclare l'assemblée ouverte à 18 h 30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président dépose l'ordre du jour de l'assemblée régulière du 24 novembre 2016 pour adoption. Il informe l'assemblée que le point 13.1.4 - *Politique sur la gestion des stationnements* est retiré de l'ordre du jour et reporté à la prochaine assemblée régulière du conseil d'administration, soit le 26 janvier 2017.

SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval adopte l'ordre du jour de l'assemblée régulière du 24 novembre 2016, tel que présenté.

Ordre du jour de l'assemblée du 24 novembre 2016

1. Ouverture de l'assemblée et constatation de quorum
2. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée régulière du 24 novembre 2016

HUIS CLOS (1755, boulevard René-Laennec, Laval, salle 1.56 de 18 h 30 à 19 h)

3. Huis clos
 - 3.1 Information sur la décision du comité d'évaluation des mesures disciplinaires

SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION ANNUELLE (1755, boulevard René-Laennec, Laval, auditorium Réal-Dubord, 19 h)

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (1755, boulevard René-Laennec, Laval, auditorium Réal-Dubord, 19 h 30)

4. Période de questions ⁽¹⁾
5. Adoption procès-verbal :
 - 5.1 Procès-verbal de l'assemblée régulière du 20 octobre 2016
6. Affaires découlant des rencontres précédentes
 - 6.1 Tableau de suivis
 - 6.1.1 Lettre réponse aux questions posées par Mme Blanchard de l'APTS au conseil d'administration du 15 septembre 2016
 - 6.1.2 Lettre réponse de la direction générale - Temps d'attente en urgence
7. Rapport d'activités
 - 7.1 Rapport du président
 - 7.2 Rapport de la présidente-directrice générale
 - 7.2.1 Dépôt d'une correspondance - Réseau de la santé et des services sociaux - Services Info-Santé 811
8. Agenda de consentement
 - 8.1 Affaires administratives
 - 8.1.1 Renouvellement de la convention d'association relative au Pôle universitaire en réadaptation
 - 8.1.2 Nomination d'un représentant du CISSS de Laval auprès du service des incendies de Laval

- 8.1.3 Calendrier des rencontres du conseil d'administration 2016-2017 révisé
- 8.2 **Affaires médicales**
 - 8.2.1 Modifications, ajouts et retrais de signataires à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)
 - 8.2.2 Constitution du comité de sélection pour la nomination du chef de Département de la médecine familiale au CISSS de Laval
 - 8.2.3 Nominations de chefs de services au Département de biologie médicale
 - 8.2.4 Démission d'un membre du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CISSS de Laval.
- 8.3 **Affaires cliniques**
 - 8.3.1 Amendements au Règlement du Conseil des infirmières et infirmiers
- 9. **Affaires médicales**
 - 9.1 Plan d'effectifs médicaux (PEM) des établissements en médecine spécialisée
 - 9.2 Plan d'effectifs médicaux (PEM) des établissements en médecine de famille
- 10. **Gouvernance et affaires corporatives**
 - 10.1 **Comité sur l'évaluation des mesures disciplinaires**
 - 10.1.1 Nomination d'un nouveau membre au comité sur l'évaluation des mesures disciplinaires du conseil d'administration
 - 10.2 **Comité des ressources humaines**
 - 10.2.1 Nomination du président du comité des ressources humaines
 - 10.2.2 Rapport du président
 - 10.3 **Comité de gouvernance et d'éthique**
 - 10.3.1 Dépôt du projet de politique : évaluation du fonctionnement et de la performance du conseil d'administration, du président, des administrateurs et des comités du conseil d'administration
- 11. **Qualité, sécurité et performance**
 - 11.1 **Comité de vigilance et de la qualité**
 - 11.1.1 Rapport du président du comité de vigilance et de la qualité
 - 11.1.2 Dépôt du rapport trimestriel des événements indésirables (P1 à P3)
 - 11.1.3 Dépôt du bilan des rapports du coroner et présentation du Guide de gestion et de suivi des rapports d'investigation du bureau du coroner
 - 11.1.4 Dépôt du bilan des visites ministérielles d'évaluation de la qualité du milieu de vie en CHSLD et sur le territoire Lavallois
 - 11.1.5 Dépôt du bilan de la certification des résidences privées pour aînés (RPA)
 - 11.1.6 Dépôt du bilan de la prévention des infections, P1 à P4 2016-2017
 - 11.2 Résultats de l'entente de gestion et d'imputabilité (EGI) du CISSS de Laval à la période 6 (P06)
 - 11.3 Addenda à l'entente de gestion et d'imputabilité 2016-2017
 - 11.4 **Comité de la gestion des risques**
 - 11.4.1 Proposition de règlement sur la structure et le fonctionnement du comité de gestion des risques du CISSS de Laval
- 12. **Affaires cliniques**
 - 12.1 Politique sur les niveaux de soins : Programme Forces
 - 12.2 Plan d'action sur la primauté de la personne
- 13. **Affaires financières, matérielles, immobilières et informationnelles**
 - 13.1 **Comité de vérification**
 - 13.1.1 Situation financière à la période 6 s'étant terminée le 17 septembre 2016 et mesures d'optimisation
 - 13.1.2 Situation financière à la période 7 s'étant terminée le 15 octobre 2016
 - 13.1.3 Présentation du rapport périodique (RR-444) à la période 7 s'étant terminée le 15 octobre 2016

- 13.1.4 Politique sur la gestion des stationnements du CISSS de Laval
- 13.1.5 Plan triennal et projets de rénovation fonctionnelle mineure autre que CHSLD pour 2016-2017
- 13.1.6 Plan triennal et projets de maintien des actifs immobiliers pour 2016-2017
- 13.1.7 Autorisation d'aller en appel d'offres dans le cadre du projet d'aménagement des laboratoires de pathologie
- 13.1.8 Plan de conservation des équipements médicaux (PCEM) 2016-2019
- 13.1.9 Plan de conservation des équipements non médicaux (PCENM) 2016-2019
- 13.1.10 Appel d'offres – Achat de places d'hébergement

- 14. Correspondance
- 15. Divers
- 16. Date de la prochaine assemblée
- 17. Levée de l'assemblée

3. POINTS DISCUTÉS À HUIS CLOS ET RAPPORTÉS À L'ORDRE DU JOUR

3.1 Information sur la décision du comité d'évaluation des mesures disciplinaires

M. Jean-Claude Beaudry, membre du conseil d'administration et président du comité sur l'évaluation des mesures disciplinaires à l'égard des médecins, présente ce point à l'ordre du jour.

Il informe que deux (2) rencontres ont été tenues par le comité sur l'évaluation des mesures disciplinaires, soit le 29 septembre et 20 octobre 2016. Comme le comité d'évaluation des mesures disciplinaires à l'égard des médecins et dentistes est souverain dans ses décisions, le président désire informer le conseil d'administration de la résolution adoptée par le comité dans un dossier concernant un médecin spécialiste.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Yves Carignan, président du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, souhaite la bienvenue à tous et invite Mme Isabelle Dumaine et Mme Manon Lachance à s'approcher pour la période de questions.

Q1 :

Soumise par : Mme Isabelle Dumaine, présidente du Syndicat des infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires de Laval (SIIIAL-CSQ)

Mme Dumaine prend la parole et fait part d'une situation portée à son attention en toute fin d'après-midi concernant un gestionnaire qui aurait informé son équipe de conséquences, suite à leur plainte. Mme Dumaine exprime qu'une vérification de la situation devra être faite.

Mme Dumaine poursuit et informe le conseil d'administration de leurs inquiétudes concernant le module Mère-enfant-famille de l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé. Elle dépose une lettre datée du 24 novembre 2016 provenant de la SIIIAL concernant la surcharge de travail au module Mère-enfant-famille de l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé et soulève le fait qu'une demande d'accès à l'information serait restée sans réponse. Elle poursuit en lisant ladite correspondance. En terminant, Mme Dumaine soumet aux membres du conseil d'administration une lettre d'appui signée par près de 400 personnes.

R1 :

Mme Barbir remercie Mme Dumaine pour ses questions et lui demande d'annoter, la préoccupation initiale citée verbalement, au questionnaire approprié et de le remettre à Mme Germain avant la fin de l'assemblée afin d'assurer une concordance.

Elle poursuit et précise que Mme Dulude, présidente-directrice générale adjointe est au courant de la situation concernant le dossier Mère-enfant-famille et fera le suivi.

Concernant la demande d'accès à l'information, Mme Barbir assure qu'aucune demande légitime n'a jamais été refusée et qu'habituellement toutes les demandes lui sont acheminées. Elle informe qu'une vérification sera faite afin d'établir pourquoi l'établissement ne semble pas avoir reçu la lettre de demande d'accès.

Q2 :

Soumise par : M. René Épinat, représentant syndical du CSN au CISSS de Laval

M. Épinat prend la parole et exprime que d'après la convention collective locale, tout poste vacant doit être affiché dans les 80 jours de sa vacance. Il poursuit avec la question suivante : « Au niveau des laboratoires des régions de Laval, Laurentides et Lanaudière, est-ce que l'employeur va afficher les postes vacants et les surcroîts de travail tel que stipulé dans la convention collective ? »

R2:

Mme Barbir, remercie M. Épinat et informe que la direction des ressources humaines et la direction des services multidisciplinaires se penchent présentement sur cette question et qu'une décision devrait être conclue sous peu. Elle précise qu'ensuite il sera possible de s'asseoir avec l'APTS de chacune des régions pour partager les constats et les intentions. Considérant les échéanciers, ces rencontres devraient se faire d'ici janvier 2017.

Q3 :

Soumise par : M. André Pelletier, usager d'une ressource intermédiaire à Laval.

Monsieur André Pelletier, ancien résident du CHSLD Saint-Jude, a partagé avec le conseil d'administration son expérience en centre d'hébergement. « Tous critiquent les CHSLD. Moi, c'est un CHSLD qui m'a rendu la vie. On m'a bien traité. On mangeait bien. Les préposées étaient compétentes. Les infirmières auxiliaires bien formées. Le service de loisirs extraordinaire », a-t-il exprimé. Maintenant transféré dans une ressource intermédiaire, monsieur Pelletier se dit beaucoup moins satisfait.

R3:

Madame Caroline Barbir l'a invité à rencontrer immédiatement la Commissaire aux plaintes et à la qualité des services afin qu'elle puisse analyser la situation et faire les recommandations appropriées s'il y a lieu.

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

5.1 Assemblée régulière du 20 octobre 2016

Le procès-verbal de l'assemblée régulière du 20 octobre 2016 est déposé pour adoption par le conseil d'administration.

SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval adopte à l'unanimité le procès-verbal de l'assemblée régulière du 20 octobre 2016.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DES RENCONTRES PRÉCÉDENTES

6.1 Tableau de suivis

Document déposé :

- . Tableau de suivi CA 2015-2017

Le tableau de suivi des dossiers du conseil d'administration est déposé.

6.1.1 Lettre réponse à Mme Blanchard de l'APTS en suivi au conseil d'administration du 15 septembre 2016

Document déposé :

- . 6.1.1_Lettre CISSS de Laval – APTS

Le 15 septembre 2016, Mme Blanchard, présidente de l'APTS, avait déposé, lors de la période de question, une lettre qui était adressée à M. Gaétan Barrette, Mme Caroline Barbir et M. Yves Carignan concernant l'offre de service du CISSS de Laval. Dans une lettre datée du 8 novembre 2016, Mme Dulude confirmait que l'offre de service du CISSS de Laval était maintenue intégralement malgré les mesures d'optimisation et que celles-ci n'avaient aucun impact direct sur la clientèle.

6.1.2. Lettre réponse de la direction générale concernant le temps d'attente au triage de l'urgence

Document déposé :

- . 6.1.2_Lettre_Réponse_Direction générale_temps d'attente acceptable pour un client au triage de l'urgence

En suivi à une question posée lors du conseil d'administration du 20 octobre 2016 par Mme Michelle Desbiens de la direction de la santé mentale adulte et Mme Kaced Novria représentant le Syndicat des infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires de Laval concernant le temps d'attente acceptable pour un client au triage de l'urgence, une correspondance, datée du 11 novembre 2016, est déposée et fait état des résultats d'un récent audit, des recommandations et des actions qui sont ou seront mises en place dans une perspective d'amélioration des meilleures pratiques.

7. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

7.1 Rapport du président

Le président informe qu'il n'a aucun point à présenter.

7.2 Rapport de la présidente-directrice générale

La présidente-directrice générale prend la parole et fait part au conseil d'administration qu'il n'y a rien de particulier à rapporter à part des items déjà prévus à l'ordre du jour.

7.2.1 Dépôt Correspondance – Réseau de la santé et des services sociaux – Services info-Santé 811

Document déposé :

- . 7.2.1_RSSS_ Info-Santé 811

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a informé toutes les régions du Québec à l'effet qu'Info-Santé Laval répondra aux appels dans le cadre du projet pilote prévoyant l'évaluation téléphonique par une infirmière des besoins des patients initialement identifiés non-urgents par le système de triage pré hospitalier. Ce projet qui s'étend aux clientèles des régions de Montréal, Laval, Chaudière-Appalaches et Estrie vise un impact positif autant sur la disponibilité des ressources ambulancières que des salles d'urgence des hôpitaux.

8. AGENDA DE CONSENTEMENT

8.1 AFFAIRES ADMINISTRATIVES

8.1.1 Renouvellement de la convention d'association relative au Pôle universitaire en réadaptation

Documents déposés :

- . 8.1.1_Fiche_Convention d'association PUR ;
- . 8.1.1_Convention d'association PUR.

Suite à la *Loi 10*, le Centre de réadaptation Lucie-Bruneau, l'Institut Raymond-Dewar et l'Institut de réadaptation Gingras-Lindsay de Montréal se sont fusionnés au sein du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. En juillet 2015, le MSSS a accordé au centre de réadaptation exploité par le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal le statut d'institut universitaire en réadaptation. Dans sa lettre de désignation, le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal est tenu de maintenir et d'actualiser les liens de partenariats issus du consortium mis en place au cours des dernières années et de maintenir la gestion de l'infrastructure du CRIR au sein de son CIUSSS.

RÉSOLUTION : 2016-11-265

Renouvellement de la convention d'association relative au Pôle universitaire en réadaptation

ATTENDU QU'en date du 16 septembre 2016, les représentants du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal (Centre de réadaptation Constance-Lethbridge et Centre de réadaptation MAB-Mackay), du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (Centre de réadaptation Lucie-Bruneau, l'Institut de réadaptation Gingras-Lindsay de Montréal et de l'Institut Raymond-Dewar), le CISSS de la Montérégie-Centre (Institut Nazareth et Louis-Braille) et le CISSS de Laval (Hôpital juif de réadaptation) ci-après « les Établissements du PUR » ont accepté les modifications apportées à la Convention d'association initialement adoptée en 2000 et amendée pour la dernière fois le 30 mars 2015;

ATTENDU QUE le principal objet de l'Association est de soutenir dans un esprit de partenariat, les fonctions universitaires en réadaptation physique et que les établissements membres ont convenu d'appuyer l'Établissement membre qui serait désigné institut universitaire en réadaptation physique;

ATTENDU QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux a désigné le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Institut universitaire de réadaptation, tout en spécifiant la volonté du Ministère que les partenariats bâtis depuis l'an 2000 lors de la création du Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain [CRIR] avec les autres membres du PUR se poursuivent dans l'intérêt de tous;

ATTENDU QUE les établissements membres ont convenu de maintenir ce partenariat et d'appuyer la mission universitaire de l'Institut universitaire de réadaptation physique désigné en juillet 2015;

ATTENDU QUE suite à l'adoption de la *Loi 10*, la présente convention d'association des établissements du PUR devait être revue pour que les établissements y soient désignés en tenant compte des fusions qui ont eu lieu dans le réseau de la santé depuis avril 2015;

ATTENDU QU'il est opportun que le conseil d'administration de l'établissement adopte formellement la convention d'association révisée en septembre 2016;

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée, il est résolu à l'unanimité :

QUE le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval adopte la convention d'association révisée qui lie le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (Institut universitaire en réadaptation par les installations du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau, l'Institut de réadaptation Gingras-Lindsay de Montréal, et l'Institut Raymond-Dewar), le CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal (le Centre de réadaptation Constance-Lethbridge et le Centre de réadaptation MAB-Mackay), le CISSS de Laval (l'Hôpital juif de réadaptation), et le CISSS de la Montérégie-Centre (l'Institut Nazareth et Louis-Braille), laquelle convention amende et remplace la convention d'association qui a été adoptée le 30 mars 2015, et qui a pris effet au moment de la désignation du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal comme institut universitaire en réadaptation;

QUE le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval autorise la présidente-directrice générale de l'établissement à signer, pour et au nom de l'établissement, la convention d'association révisée en septembre 2016 ainsi que tout document nécessaire ou utile pour y donner effet.

8.1.2 Nomination d'un représentant du CISSS de Laval auprès du service des incendies de Laval

Documents déposés :

- . 8.1.2_Fiche - Nomination d'un représentant

Suite à un amendement de son règlement L-7101 (espaces de stationnement réservés au service des incendies autour de chacune de nos installations), la Ville de Laval demande au CISSS de Laval de nommer un représentant auprès du service de prévention des incendies de Laval.

RÉSOLUTION : 2016-11-266

Nomination d'un représentant du CISSS de Laval auprès du service des incendies de Laval

ATTENDU l'amendement du règlement L-7101 du service des incendies de Laval (espaces de stationnement réservés au service des incendies autour de chacune des installations);

ATTENDU QUE la Ville de Laval demande au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval de nommer officiellement un représentant auprès du service de prévention des incendies de Laval;

ATTENDU le départ de M. Michel Dumas, chef de service de sécurité, plans de mesures d'urgence et stationnement du Centre de santé et de services sociaux de Laval qui occupait le poste depuis le 13 juin 2013 (résolution 13-06-081);

ATTENDU QU'il est proposé de nommer M. Benoit Lalonde, coordonnateur de la sécurité, des mesures d'urgence, de la sécurité civile et des stationnements, à titre de représentant du CISSS de Laval auprès du service des incendies de Laval;

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval approuve, à l'unanimité, la nomination de M. Benoit Lalonde, coordonnateur de la sécurité, des mesures d'urgence, de la sécurité civile et des stationnements, à représenter le CISSS de Laval auprès du service de prévention des incendies de Laval.

8.1.3 Calendrier des rencontres du conseil d'administration 2017-2018

Document déposé :

- . 8.1.3_Fiche_Calendrier révisé 2016-2017

Dans une perspective de planification optimale des activités du conseil d'administration, il est proposé de changer la date 12 juin 2017 « sous réserve » au 15 juin 2017 pour correspondre aux échéanciers ministériels financiers de fin d'année.

RÉSOLUTION : 2016-11-267

Modification au calendrier des rencontres du conseil d'administration 2016-2017

ATTENDU QUE le Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval est un établissement public constitué par la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre O-7.2)*;

ATTENDU l'article 176 du LSSS régissant les séances du conseil d'administration;

ATTENDU QUE le calendrier des rencontres du conseil d'administration pour 2016-2017 a été adopté lors de la rencontre du 21 janvier 2016 (résolution 2016-01-140) ;

ATTENDU QUE le conseil d'administration du mois de juin 2016 doit correspondre aux échéanciers du MSSS pour les rapports financiers;

ATTENDU QUE la date du 12 juin 2017 était sous réserve;

ATTENDU QUE la date du 15 juin 2017 a été retenue et la rencontre se tiendra au Centre ambulatoire situé au 1515, boulevard Chomedey, Laval (Québec), H7V 3Y7.

ATTENDU QUE tous présents sont en accord avec la nouvelle date proposée;

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et des services sociaux de Laval adopte, à l'unanimité, le calendrier révisé 2016-2017 et ses modalités, tel que présenté:

Date des assemblées du conseil d'administration	Séance Plénière	Séance Régulière – huis clos	Séance Régulière - publique	Séance Information à la population
	Salle 1.56	Salle 1.56	Auditorium Réal-Dubord	Auditorium Réal-Dubord
	Hôpital de la Cité-de-la-santé 1755, boulevard René-Laennec, Laval	Hôpital de la Cité-de-la-santé 1755, boulevard René-Laennec, Laval	Hôpital de la Cité-de-la-santé 1755, boulevard René-Laennec, Laval	Hôpital de la Cité-de-la-santé 1755, boulevard René-Laennec, Laval
21 janvier 2016	17 h à 18 h	18 h 30 – 19 h	19 h	19 h à 19 h 30
18 février 2016	17 h à 18 h	18 h 30 – 19 h	19 h	
17 mars 2016	17 h à 18 h	18 h 00 – 19 h	19 h	
21 avril 2016	-	18 h 00 – 19 h	19 h	
19 mai 2016	Réservée pour le 2 ^e volet de la formation aux membres du conseil d'administration qui débutera à 16 h 30. Cette formation sera précédée d'une séance spéciale du CA qui débutera à 16 h et devrait durer environ 30 minutes. Note : Les heures précises ainsi que les coordonnées seront transmises aux membres quelques semaines à l'avance.			
15 juin 2016*	17 h à 18 h	18 h 30 – 19 h	19 h	
15 septembre 2016	17 h à 18 h	18 h 30 – 19 h	19 h	
20 octobre 2016	17 h à 18 h	18 h 30 – 19 h	19 h	
24 novembre 2016	17 h à 18 h	18 h 30 – 19 h	19 h 30	19 h à 19 h 30
26 janvier 2017	17 h à 18 h	18 h 30 – 19 h	19 h	
16 mars 2017	17 h à 18 h	18 h 30 – 19 h	19 h	
27 avril 2017	17 h à 18 h	18 h 30 – 19 h	19 h	
15 juin 2017*	17 h à 18 h	18 h 30 – 19 h	19 h	

*Le conseil d'administration et la plénière du 15 juin 2017 auront lieu au Centre ambulatoire situé au 1515, boulevard Chomedey, Laval (Québec), H7V 3Y7.

8.2 AFFAIRES MÉDICALES

8.2.1 Modifications, ajouts et retraits de signataires à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)

Documents déposés :

- . 8.2.1_Fiche_Signataires autorisés RAMQ;
- . 8.2.1_Tableau des signataires autorisés RAMQ;

Dans un objectif de conformité avec les exigences de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) pour l'autorisation des demandes de paiement en lien avec la rémunération des médecins du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, doit procéder à la nomination et/ou au retrait ou modification de signataires, appelés « signataire autorisé ».

Les modifications aux signataires suivants à la liste des signataires autorisés du CISSS de Laval sont demandées:

- . Dr François Allison, adjoint au chef du Département de médecine familiale;
- . Dr Bruno Paradis, chef du programme respiratoire;
- . Dre Sylvie Robitaille, adjointe au chef du Département de médecine familiale;
- . Dre Hien Tu Nguyen Thanh, chef du Service de médecine interne.

Le retrait du signataire suivant à la liste des signataires autorisés du CISSS de Laval est demandé:

- . Dr Jean Rivest, professeur adjoint de clinique à l'UMF.

RÉSOLUTION : 2016-11-268

Ajout et retrait de signataires à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)

ATTENDU QUE le CISSS de Laval a l'obligation de se conformer aux exigences de la RAMQ concernant les signataires autorisés;

ATTENDU QUE la directrice des services professionnels autorise l'ajout, le retrait ou modification des signataires autorisés;

ATTENDU QUE le CISSS a l'obligation de présenter tout ajout, retrait ou modification de signataires au conseil d'administration, dont les ajouts retraits, ou modifications suivants:

MODIFICATIONS

- . Dr François Allison, adjoint au chef du Département de médecine familiale : ajout d'autorisation à signer au site CLSC de Sainte-Rose;
- . Dr Bruno Paradis, chef du Programme respiratoire : ajout d'autorisation à signer au site Centre ambulatoire;
- . Dre Sylvie Robitaille, adjointe au chef du Département de médecine familiale : retrait d'autorisation à signer au site CLSC de Marigot;
- . Dre Hien Tu Nguyen Thanh, chef du Service de médecine interne : ajout d'autorisation à signer au site Hôpital de la Cité-de-la-Santé.

RETRAIT

- . Dr Jean Rivest, professeur adjoint de clinique à l'UMF.

ATTENDU QUE les signataires ont la responsabilité d'attester pour le CISSS de Laval l'exactitude des demandes de paiement qui leur sont soumises pour des services rendus par les médecins exerçant dans l'établissement;

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval adopte, à l'unanimité, la liste révisée des signataires et il est résolu d'aviser la Régie de l'assurance maladie du Québec à cet effet.

SIGNATAIRE	TITRE	SITE	CODE	Date du CA
Allison, François (Dr)	Adjoint au chef du Service du CLSC du Marigot	CLSC du Marigot	91302	2013-09-19
		Centre d'hébergement Idola-Saint-Jean	15615	
		CLSC des Mille-Îles	91252	
		Centre d'hébergement de la Pinière	16465	
		Centre d'hébergement Fernand-Larocque	10875	
		CLSC du Ruisseau-Papineau	91112	
Centre d'hébergement de Sainte-Dorothée	12315			

SIGNATAIRE	TITRE	SITE	CODE	Date du CA
		CLSC de Sainte-Rose	90692	2016-11-24
Baillargeon, David (Dr)	Chef du Service d'orthopédie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-04-10
Bertrand, Geneviève (Dre)	Adjoint au chef du Département d'obstétrique-gynécologie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-02-13
Blais, Jacques (Dr)	Chef du DRMG	CISSS de Laval	94415	2016-09-15
Bouchard, François (Dr)	Chef du Département d'anesthésiologie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2016-04-21
Bourassa, Sylvie (Mme)	Directrice générale adjointe	CISSS de Laval	94415	2016-02-18
Castonguay, Stéphanie (Dre)	Chef du Service de microbiologie et infectiologie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-04-10
Chehadé, Nicolas (Dr)	Chef du Service d'ophtalmologie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-09-18
Clavel, Sébastien (Dr)	Adjoint au chef du Département de radio-oncologie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-04-10
Comisso, Adriana (Dre)	Médecin de famille	CISSS de Laval	94415	2012-11-15
Comtois, Hubert (Dr)	Chef du Service de cardiologie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé CLSC de Sainte-Rose	00443 90692	2011-09-15
Côté, Alain (Dr)	Chef de Service CLSC de Sainte-Rose	CISSS de Laval	94415	2012-11-15
Couture, Guy (Dr)	Chef du Service de chirurgie vasculaire	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2013-11-21
Croteau, Christian (Dr)	Chef du Département de médecine d'urgence	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-05-22
Deslongchamps, Anick (Mme)	Directrice adjointe de la Direction du programme jeunesse	CISSS de Laval	50154	2016-04-21
Desrosiers, Line (Dre)	Chef de Service du CLSC Marigot	CLSC du Marigot Centre d'hébergement Idola-Saint-Jean	91302 15615	2013-09-19
Dufresne, Chantal (Dre)	Chef du Département de médecine familiale par intérim	Hôpital de la Cité-de-la-Santé CLSC de Sainte-Rose CLSC des Mille-Îles	00443 90692 91252	2016-06-15
Dumas, Richard (Dr)	Chef du Service d'endocrinologie	CISSS de Laval	94415	2011-12-15
Dupont-Chalaoui, Katrie (Dre)	Chef du Département d'obstétrique-gynécologie	CISSS de Laval	94415	2016-02-18
Flanagan, Guy (Dr)	Chef du Département de chirurgie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-05-22
Fortier, Ginette (Dre)	Médecin de famille	CLSC Marigot	91302	
Fortin, Marie-Andrée (Dre)	Chef du Département de radio-oncologie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-04-10
Gamache, Claire (Dre)	Chef du Département de psychiatrie	CISSS de Laval	94415	2011-12-15
Gauthier, Hélène (Dre)	Adjointe au chef du Service de gériatrie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé Centre ambulatoire	00443 07841	2015-06-01
Houle, Annie (Dre)	Adjointe au chef Département de radio-oncologie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-04-10
Hamel, France (Mme)	Agent classe 3, UMF	En ligne	40441	2016-10-20 (retrait)
Igidbashian, Levon (Dr)	Adjoint au chef du Département de radio-oncologie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-04-10
Langis, Denis (Dr)	Adjoint au chef du CLSC de Sainte-Rose	CLSC Sainte-Rose CLSC des Mille-Îles	90692 91252	
Langlais, Jean-Sébastien	Chef du Service de neurologie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé Centre ambulatoire	00443 07841	2016-10-20
Langlais, Rébecca (Dre)	Chef du Service de pneumologie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé CLSC de Sainte-Rose CLSC des Mille-Îles	00443 90692 91252	2016-06-15
Larocque, Annie (Dre)	Chef du Service de dermatologie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-04-10
Lavallée, Julie (Mme)	Agent classe 3, GMF	En ligne	40441	2016-10-20

SIGNATAIRE	TITRE	SITE	CODE	Date du CA (retrait)
Lavoie, Yannick (Dre)	Adjoint au chef du Département de la santé publique	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-04-10
Leblanc, Mélanie (Dre)	Adjointe au chef de l'UMF	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	40441	2016-10-20
Lemay, Josée (Mme)	Directrice adjointe programmes déficiences DI-TSA-DP	Résidence Louise-Vachon	10673	2016-02-18
Marion, Alain (Dr)	Chef du Service d'anatomo-pathologie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé CLSC de Sainte-Rose CLSC des Mille-Îles	00443 90692 91252	2010-04-29
Mayrand, Hélène (Dre)	Chef du Département de médecine spécialisée	Hôpital de la Cité-de-la-Santé CLSC de Sainte-Rose CLSC des Mille-Îles	00443 90692 91252	2016-04-21
Mégie, Marie-Françoise (Dre)	Médecin responsable des Services médicaux Maison de soins palliatifs de Laval	MSPL - Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00440	2011-11-17
Montigny, Martine (Dre)	Directrice médicale direction de la santé physique	Hôpital de la Cité-de-la-Santé CLSC de Sainte-Rose CLSC des Mille-Îles	00443 90692 91252	2011-09-15
Morin, Bruno (Dr)	Chef du Département de radiologie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-04-10
Nguyen Thanh, Hien Tu (Dre)	Chef de Service de médecine interne	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2016-11-24
Nudo, Carmine (Dr)	Chef du Service de gastroentérologie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-05-22
Opatrny, Lucie (Dre)	Directrice des Services professionnels	CISSS de Laval Hôpital de la Cité-de-la-Santé CLSC des Mille-Îles CLSC de Sainte-Rose	94415 00443 91252 90692	2015-06-01
Paradis, Bruno (Dr)	Chef du programme respiratoire	Hôpital de la Cité-de-la-Santé Hôpital juif de réadaptation Centre ambulatoire	00443 04213 07841	2014-05-22 2016-09-15 2016-11-24
Phan, Quynh Giao (Dre)	Chef du Département de pédiatrie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé Centre ambulatoire	00443 07841	2014-04-10
Prévost, Claude (Dr)	Chef du Département de santé publique par intérim	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-04-10
Prud'homme, Louis (Dr)	Chef du Service de néphrologie	CISSS de Laval	94415	2012-04-19
Raymond, Nicolas (Dr)	Hématologue, Président du CMDP	CLSC de Sainte-Rose CLSC des Mille-Îles Hôpital de la Cité-de-la-Santé	90692 91252 00443	2016-09-15
Ranger, Jacques (Dr)	Médecin de famille Chef du Service d'hospitalisation	CLSC de Sainte-Rose CLSC des Mille-Îles Hôpital de la Cité-de-la-Santé	90692 91252 00443	2016-09-15
Riopel, Ève (Dre)	Directrice adjointe médicale de la DSP	CISSS de Laval Hôpital de la Cité-de-la-Santé CLSC des Mille-Îles CLSC de Sainte-Rose	94415 00443 91252 90692	15 juin 2016
Rivest, Jean (Dr)	Professeur adjoint de clinique à l'UMF	Hôpital de la Cité de la Santé	00443	
Robitaille, Sylvie (Dre)	Adjointe au chef du CLSC des Mille-Îles	CISSS de Laval CLSC des Mille-Îles CLSC du Marigot CLSC du Ruisseau-Papineau Centre d'hébergement Fernand Larocque Centre d'hébergement de la Pinière	94415 91252 91302 91112 10875 16465	2012-02-16 2011-09-15 2016-11-24 2011-09-15 2011-09-15 2011-09-15

SIGNATAIRE	TITRE	SITE	CODE	Date du CA
Rondeau, Chantal (Dre)	Chef du Service de gériatrie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé Centre ambulatoire	00443 07841	2015-06-01
Roy, Louise (Dre)	Directrice médicale du Soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA)	CLSC de Sainte-Rose CLSC des Mille-Îles	90692 91252	
Sarrasin, François (Dr)	Chef du Service de consultation-liaison	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-05-22
Stefan, Mark-Andrew (Dr)	Adjoint au chef direction santé publique	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-04-10
Stoopler, Gary (M.)	Directeur programmes déficiences DI-TSA-DP	Hôpital juif de réadaptation	04213	2016-02-18
Talbot, Danielle (Dre)	Chef du Département de biologie médicale	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-04-10
Thériault, Dominique (Dre)	Chef du Département d'obst.et gynéco.	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-02-13
Théorêt, Gilles (Dr)	Adjoint au chef d'anatomo-pathologie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé CLSC de Sainte-Rose CLSC des Mille-Îles	00443 90692 91252	2010-04-29
Dr Jean-Pierre Trépanier	Directeur de la santé publique	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2016-10-20
Trinh, Ba Truc (Dr)	Chef du Service d'oto-rhino-laryngologiste	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-04-10
Trudeau, Luc (Dr)	Directeur médical programmes déficiences DT-TSA-DP	Hôpital juif de réadaptation Résidence Louise-Vachon	04213 10673	2016-02-18
Vaillancourt, Julie (Mme)	Directrice du programme jeunesse	CISSS de Laval	50154	2016-04-21
Vaillant, Nathalie (Dre)	Chef de Service en médecine familiale	CLSC des Mille-Îles Centre d'hébergement Fernand-Larocque Centre d'hébergement de la Pinière	91252 10875 16465	2014-09-18
Volpato, Jordan (Dr)	Chef GMF (groupe de médecine de famille)	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	40441	2015-11-19

8.2.2 Constitution du comité de sélection pour la nomination du chef de Département de la médecine familiale au CISSS de Laval

Documents déposés :

- . 8.2.2_Fiche_Constitution comité_sélection_Département_médecine familiale;
- . 8.2.2_Lettre_Lettre Mme Barbir_constitution comité de sélection.

L'article 183 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) stipule que tout établissement doit préparer un plan d'organisation administratif, professionnel et scientifique qui décrit les structures administratives de l'établissement, les directions, services et départements, ainsi que les programmes cliniques. De plus, l'article 188 de la LSSSS stipule que le conseil d'administration nomme les chefs de département clinique. Finalement, le contrat d'affiliation avec l'Université de Montréal précise, à son annexe 6 sur la nomination des chefs de département clinique, que le conseil d'administration constitue les comités de sélection.

Résolution : 2016-11-269

Constitution du comité de sélection pour la nomination du chef de Département de la médecine familiale au CISSS de Laval

ATTENDU QUE le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval est un établissement public constitué par la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux* notamment par l'abolition des agences régionales (*chapitre O-7.2*);

ATTENDU QUE l'article 183 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* concernant l'obligation des établissements de préparer un plan d'organisation administrative, professionnelle et scientifique;

ATTENDU QUE le CISSS de Laval a adopté un plan d'organisation médicale et scientifique par une résolution, numéro 2015-09-114, le 17 septembre 2015;

ATTENDU QUE le CISSS de Laval a modifié ledit plan d'organisation médical et scientifique par voie de résolution adoptée le 17 décembre 2015, transférant le service de médecine nucléaire du département de médecine spécialisée au département d'imagerie médicale;

ATTENDU l'article 188 de la *Loi sur la santé et les services sociaux* qui prévoit que le conseil d'administration nomme les chefs de départements cliniques;

ATTENDU QUE le CISSS de Laval détient un contrat d'affiliation avec l'Université de Montréal qui précise que le conseil d'administration constitue les comités de sélection des chefs de départements;

ATTENDU QUE le contrat d'affiliation avec l'Université de Montréal encadre les modalités de composition et de nomination de comités de sélection des chefs de départements cliniques;

ATTENDU QUE chaque comité de sélection doit inclure deux représentants de l'Université soit le doyen ou son représentant ainsi que le directeur du département concerné;

ATTENDU que lesdites facultés ont été interpellées le 13 octobre 2016 dans le but de nommer les représentants prévus au contrat d'affiliation avec l'Université de Montréal;

ATTENDU QUE le contrat d'affiliation prévoit que la présidente-directrice générale, le directeur des services professionnels et que le directeur de l'enseignement font partie du comité de sélection d'un chef de département;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif du CMDP du 13 octobre 2016, transmise à la PDG le 1^{er} novembre 2016, identifiant les représentants médicaux qui siègeront au comité de sélection pour la nomination pour le chef de ce département;

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée, le conseil d'administration constitue le comité de sélection concernant la nomination du chef du Département clinique du CISSS suivant :

- . Madame Caroline Barbir, présidente-directrice générale;
- . Docteure Lucie Opatrny, directrice des services professionnels;
- . Docteur Christian Croteau, directeur de l'enseignement universitaire;
- . Docteur Jean Pelletier, représentant du département de l'Université de Montréal;
- . Docteure Louise Authier, représentante de la doyenne de l'Université de Montréal;
- . Docteur Alexandre H. Dandavino, Président
- . Docteure Annie Lamontagne, membre du comité
- . Docteure Martine Turcotte, membre du comité

8.2.3 Nominations de chefs de service au Département de biologie médicale

Documents déposés :

- . 8.2.3_Fiche_Nominations_chefs_services de biologie médicale;
- . 8.2.3_Lettre_C Barbir_CMDP_Nominations_Chefs_service_biologie médicale.

Dans un objectif d'utiliser avantageusement les ressources matérielles et humaines requises pour la dispensation des soins et des services au sein d'un département clinique, des services cliniques spécialisés sont définis sous la supervision d'un chef de service nommé.

Les demandes de nomination présentées au conseil d'administration ont été faites en conformité avec le *Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements* et tiennent compte du plan d'organisation médicale et scientifique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval.

Le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CECMDP) a accepté la recommandation du chef au Département de biologie médicale pour la nomination de ses chefs de service suivant :

- . Docteure Stéphanie Castonguay, microbiologiste
 - . Adjointe au chef du Département de la biologie médicale
- . Docteure Nada Kanj, biochimiste
 - . Chef du service médical pour le service de biochimie
- . Docteur Nicolas Raymond, hémato-oncologue
 - . Chef du service médical pour le service d'hémato-oncologie
- . Docteur Zhi Ping Zhang, anatomopathologiste
 - . Chef du service médical pour le service d'anatomopathologie
- . Docteure Esther Simoneau, microbiologiste-infectiologue
 - . Chef du service médical pour le service de microbiologie et infectiologie

8.2.4 Démissions de membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de Laval

Documents déposés :

- . 8.2.4.1_Fiche_Démissions_CMDP_27 octobre 2016;
- . 8.2.4.1_Lettre_Signée_CMDP_Démission d'un membre.

Une demande de cessation définitive d'exercer leur profession dans l'établissement de la part de médecins, dentistes ou pharmaciens a été déposée en conformité avec l'article 20.2 du *Règlement transitoire de régie interne du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)* du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval.

RÉSOLUTION : 2016-11-270

Démissions de membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de Laval

ATTENDU la conformité de la demande du membre du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) de cesser définitivement d'exercer sa profession dans l'établissement en vertu de l'article 20.4 du *Règlement de régie interne du CMDP* du CISSS de Laval;

ATTENDU QUE le comité exécutif du CMDP recommande au conseil d'administration d'approuver la démission présentée à la séance du comité exécutif du CMDP du 27 octobre 2016;

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, adopte la démission suivante :

DÉMISSION :

Docteure Krystel Paris, obstétricienne-gynécologue, R-16707

STATUT : membre actif

PRIVILÈGES DE PRATIQUE :

- Département, service : Médecine familiale obstétrique-gynécologie;
- Type ou nature des privilèges : biopsie(s); cryothérapie; échographie obstétricale; échographie pelvienne; enseignement, investigation, traitement et suivi des patients; gynéco-oncologie; hospitalisation; laser; obstétrique et gynécologie; procédures endoscopiques;
- Lieu(x) d'exercice; Hôpital de la Cité-de-la-Santé;
Date : rétroactif au 1^{er} juillet 2016.

8.3 Affaires cliniques

8.3.1 Amendements au Règlement du Conseil des infirmières et infirmiers

Documents déposés :

- . 8.3.1_Fiche_Amendements au Règlement du CII;
- . 8.3.1_Règlement du CII.

En juillet 2015, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a soumis aux établissements un règlement type de régie interne pour soutenir la création des conseils des infirmières et infirmiers dans les établissements du réseau. Le comité exécutif transitoire du CISSS de Laval s'en est fortement inspiré pour élaborer le nouveau règlement de régie interne de son conseil.

En novembre 2015, après que le règlement eut été approuvé par les instances formelles de l'organisation, le ministère a demandé à ce que les établissements lui transmettent les modifications et obtiennent son approbation pour tout changement désiré. Le CISSS de Laval a dès lors communiqué une demande formelle de modifications au règlement type proposé par le MSSS. En avril 2016, l'établissement a reçu une réponse du MSSS qui nous informait que deux modifications avaient fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'équipe ministérielle :

1. Le CISSS de Laval aurait souhaité que les infirmières faisant partie du comité de la relève infirmière soient des infirmières ayant une expérience professionnelle de moins de 7 ans, pour augmenter le bassin du groupe ciblé. Toutefois, le MSSS tient à ce que ce ne soit que des personnes qui ont moins de 5 ans d'expérience professionnelle qui puissent être admissibles au comité de la relève. L'équipe du ministère propose plutôt d'ajouter « *ou que l'infirmière soit âgée de moins de trente (30) ans* ».
2. Le CISSS de Laval souhaitait mettre sur pied un comité exécutif du comité des infirmières et infirmiers auxiliaires afin de mieux structurer et soutenir les activités de ces professionnelles. L'équipe ministérielle a accepté, mais avec une réserve liée à la faisabilité. Un exécutif a été mis en place et après huit mois d'activités, une évaluation a été réalisée sur la pertinence et la faisabilité de ce comité. Force est de constater que l'efficacité présentait des lacunes. Suite à ce constat, l'exécutif lui-même du Comité des infirmières et infirmiers auxiliaires a résolu de se dissoudre.

Ces deux demandes d'amendement au règlement de régie interne ont été soumises en assemblée générale sous forme de résolution par le comité exécutif et ont reçu un appui favorable.

RÉSOLUTION : 2016-11-271

Amendements au Règlement du Conseil des infirmières et infirmiers

ATTENDU QU'un règlement type de régie interne du Conseil des infirmières et infirmier dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux a été approuvé par le MSSS en juillet 2015 et soumis aux établissements à des fins d'adoption;

ATTENDU QUE le règlement a été approuvé en assemblée générale par le Conseil des infirmières et infirmiers du CISSS de Laval et par la présidente-directrice générale en vertu de l'article 195 de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales*;

ATTENDU QUE des modifications ont été demandées au MSSS en novembre 2015, notamment à l'égard des critères d'admissibilité pour faire partie du comité de la relève et de la mise sur pied d'un exécutif du comité des infirmières et infirmières auxiliaires;

ATTENDU QUE la réponse du MSSS a été reçue en avril 2016 stipulant que l'expérience professionnelle des infirmières qui composent le comité de la relève doit être de moins de cinq (5) ans au lieu de sept (7) ans et suggère d'ajouter « ou que l'infirmière soit âgée de moins de trente (30) ans ».

ATTENDU QU'UE La réponse du MSSS suggère aussi de ne pas créer d'exécutif pour le Comité des infirmières et infirmiers auxiliaires.

ATTENDU QUE les amendements au règlement de régie interne ont été soumis en assemblée générale sous forme de résolution par le comité exécutif et ont reçu l'appui favorable des membres du Conseil des infirmières et infirmiers présents.

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée par le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, il est unanimement résolu :

- . de recommander un amendement à l'article 16 du *Règlement du Conseil des infirmières et infirmiers* concernant le Comité des infirmières et infirmiers auxiliaires (CIIA) pour y retrouver le libellé suivant :

« Le comité est composé de cinq (5) personnes choisies par et parmi celles qui exercent des activités d'infirmières ou d'infirmiers auxiliaires pour l'établissement. »

ET

- . de recommander un amendement à l'article 18 du *Règlement du Conseil des infirmières et infirmiers* sous la section « Comité de la relève infirmière » pour y retrouver le libellé suivant :

« Le CII s'engage à soutenir les activités du comité de la relève infirmière. Ce comité est composé d'infirmières et infirmiers de moins de cinq (5) ans d'expérience professionnelle ou âgé(e)s de moins de 30 ans. »

9. AFFAIRES MÉDICALES

9.1 Plan d'effectifs médicaux des établissements en médecine spécialisée

Documents déposés :

- . 9.1_Fiche_Plan_effectif_médicaux_PEM_médecine spécialisée;
- . 9.1_Lettre_MSSS_Plan_effectif_médicaux_PEM_médecine spécialisé;
- . 9.1_Plan_effectif_médicaux_PEM_médecine spécialisée.

Mme Caroline Barbir présente ce point à l'ordre du jour. Elle informe les membres du conseil d'administration d'une correspondance reçue le 18 octobre 2016 provenant du ministre Gaétan Barrette ayant pour objet la transmission du plan d'effectifs médicaux (PEM) en médecine spécialisée pour le CISSS de Laval pour l'année 2017 et qui entre en vigueur le 1er décembre 2016. Elle rappelle que cette distribution est faite dans une perspective provinciale visant une répartition équitable des effectifs médicaux dans les différentes régions du Québec, en tenant compte notamment du niveau d'accessibilité aux soins et de la disponibilité de la main-d'œuvre dans chaque spécialité.

9.2 Plan d'effectifs médicaux des établissements en médecine de famille

Documents déposés :

- . 9.2_Fiche_Plan_effectifs_médicaux_PEM_médecine de famille;
- . 9.2_Lettre_MSSS_Plan_effectifs_médicaux_médecine_famille_PREM 2017;
- . 9.2_Annexe I - PEM - médecine de famille;
- . 9.2_Annexe II_PEM_médecine de famille.

Mme Caroline Barbir est invitée à présenter ce point à l'ordre du jour.

Elle informe les membres du conseil d'administration d'une correspondance reçue le 19 octobre de Dr Michel Bureau annonçant la révision du plan d'effectifs médicaux (PEM) en médecine de famille pour tous les établissements du Québec et de chacune de leurs installations à un niveau de 20 % inférieur aux effectifs en place au 30 novembre 2016. Ceci permet de confirmer des opportunités de recrutement là où elles sont essentielles dans la perspective d'une utilisation optimale des effectifs médicaux. Elle précise que le MSSS transmettra une mise à jour des règles de gestion des PEM destinées aux établissements dans laquelle le cheminement d'une demande d'approbation de nomination et le processus de reconnaissance de nouvelles priorités de recrutement sont expliqués.

10. Gouvernance et affaires corporatives

10.1 Comité sur l'évaluation des mesures disciplinaires

10.1.1 Nomination d'un nouveau membre au comité sur l'évaluation des mesures disciplinaires du conseil d'administration

Document déposé :

- . 10.1.1_Fiche_Nomination_comité_évaluation_mesures disciplinaires

M. Carignan, président du conseil d'administration, présente ce point à l'ordre du jour.

Le 17 décembre 2015 (résolution 2015-12-136) le conseil d'administration procédait à la nomination des membres qui composeraient les comités du conseil d'administration. Suite à ces nominations, un membre indépendant était manquant pour siéger au comité sur l'évaluation des mesures disciplinaires du conseil d'administration.

À la fin août 2016, le ministre de la Santé et des services sociaux a nommé Mme Kathleen Smyth-Gagnon à titre de membre indépendant au siège du conseil d'administration laissé vacant. Conséquemment, le conseil d'administration peut maintenant désigner, Mme Smyth-Gagnon pour siéger au comité sur l'évaluation des mesures disciplinaires.

RÉSOLUTION : 2016-11-272

Nomination d'un nouveau membre au comité sur l'évaluation des mesures disciplinaires du conseil d'administration

ATTENDU QUE le 17 décembre 2015 (résolution 2015-12-136) le conseil d'administration procédait à la nomination des membres qui composeraient les comités du conseil d'administration ;

ATTENDU QU'un membre indépendant était manquant pour siéger au comité sur l'évaluation des mesures disciplinaires du conseil d'administration;

ATTENDU QUE le conseil d'administration doit désigner un membre pour siéger au comité sur l'évaluation des mesures disciplinaires parmi les membres indépendants dudit comité ;

ATTENDU QUE Mme Kathleen Smyth-Gagnon accepte de siéger au comité sur l'évaluation des mesures disciplinaires comme membre indépendant;

EN CONSÉQUENCE SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée, le conseil d'administration nomme Mme Kathleen Smyth-Gagnon à titre de membre indépendant du comité sur l'évaluation des mesures disciplinaires du CISSS de Laval.

10.2 Comité des ressources humaines

10.2.1 Nomination du président du comité des ressources humaines du CISSS de Laval

Document déposé :

. 10.2.1_Fiche_Nomination_présidence_comité des ressources

M. Carignan, président du conseil d'administration, présente ce point à l'ordre du jour.

Tel que stipulé à l'article 32 du Règlement sur la régie interne du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval adopté au conseil d'administration le 17 mars 2016, les membres du conseil d'administration nomment le président du comité des ressources humaines parmi les membres choisis pour y siéger.

RÉSOLUTION : 2016-11-273

Nomination du président du comité des ressources humaines du CISSS de Laval

ATTENDU QUE le conseil d'administration doit nommer un président du comité des ressources humaines parmi les membres choisis pour y siéger;

ATTENDU QUE le comité des ressources humaines est en accord avec la nomination de M. Jean Laliberté comme président dudit comité ;

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval nomme M. Jean Laliberté, président du comité des ressources humaines du CISSS de Laval pour un an renouvelable.

10.2.2 Rapport du président du comité des ressources humaines

Document déposé :

. 10.2.2_Fiche_Rapport_président du comité des ressources humaines

M. Jean Laliberté, membre du conseil d'administration et président du comité des ressources humaines est invité à présenter ce point à l'ordre du jour

Il informe que la première séance du comité des ressources humaines du CISSS de Laval s'est tenue le 28 octobre dernier. Lors de cette séance, les membres ont notamment discuté du mandat du comité ainsi que de l'offre de services, la structure, la vision et les orientations du développement de la fonction ressources humaines et de la direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques.

Avec l'aval du comité, il explique que le président aura la responsabilité de présenter un rapport de la réunion et d'exposer les éléments ayant attiré l'attention des membres et faire état de leurs préoccupations et recommandations, s'il y a lieu.

À cet effet. Il revoit les faits saillants, du rapport déposé, et de la rencontre du comité du 28 octobre 2016 avec les membres du conseil d'administration.

10.3 Comité de gouvernance et d'éthique

10.3.1 Dépôt du projet de politique sur l'évaluation du fonctionnement et de la performance du conseil d'administration, du président, des administrateurs et des comités du conseil d'administration

Documents déposés :

- . 10.3.1_Fiche_Politique sur l'évaluation du CA;
- . 10.3.1_Projet_Politique_évaluation_CA.

M. Jean Bélanger, membre du conseil d'administration et président du comité de gouvernance et d'éthique, est invité à présenter ce point à l'ordre du jour.

Il informe que le comité de gouvernance et d'éthique du conseil d'administration a tenu deux rencontres soit les 21 septembre et 19 octobre 2016.

L'objet principal des travaux à partir de politiques existantes, dont celle du CISSS de Laval, a été de produire un projet de politique sur l'évaluation du fonctionnement et de la performance du conseil d'administration du président, des administrateurs et des comités du conseil d'administration pour le nouveau CISSS de Laval. Ce projet s'inspire des meilleures pratiques de gouvernance et fera l'objet de discussions lors du Lac à l'épaule du conseil d'administration qui est prévu le 9 décembre 2016 et devra être entériné au conseil d'administration du 26 janvier 2017. Une fois adoptée par le conseil d'administration en janvier 2017, les évaluations pourront se faire en mars ou avril 2017.

11. Qualité, sécurité et performance

11.1 Comité de vigilance

11.1.1 Rapport du président du comité de vigilance et de la qualité

Document déposé :

- . 11.1.1_Fiche_Rapport du président du comité de vigilance et de la qualité

M. Guy Villeneuve, membre du conseil d'administration et président du comité de vigilance et de la qualité, est invité à présenter ce point à l'ordre du jour.

Il informe que la troisième séance du comité de vigilance et de la qualité (CVQ) du CISSS de Laval s'est tenue le 26 octobre dernier. Lors de cette séance, les membres ont notamment discuté de la logistique de fonctionnement du comité et des mécanismes de transmission de l'information entre le CVQ et le conseil d'administration. Étant donné que les dossiers sont présentés de façon détaillée au CVQ, il est proposé que les porteurs de dossiers ne présentent pas systématiquement lors de la séance du conseil d'administration, sauf lorsque la nature du dossier l'exige. À cet effet, les membres du conseil d'administration sont d'accord avec cette proposition.

Avec l'aval du comité, le président du comité aura la responsabilité de présenter un rapport de la rencontre et exposer les éléments ayant attiré l'attention des membres et faire état de leurs préoccupations et recommandations, s'il y a lieu.

Toutefois, compte tenu de l'importance de la qualité et de la sécurité des soins et services, le conseil d'administration recevra trimestriellement les rapports statutaires suivants ainsi que des fiches de présentation détaillées :

- . Rapport trimestriel des événements indésirables;
- . Registre des événements sentinelles;
- . Registre des rapports de coroner;
- . Bilan des visites ministérielles d'évaluation de la qualité du milieu de vie en CHSLD et RI-RTF;
- . Bilan de la certification des résidences privées pour personnes âgées;
- . Bilan de prévention des infections.

M. Villeneuve poursuit et présente les faits saillants associés aux points de l'ordre du jour de la séance du 26 octobre 2016 portant sur les points suivants :

- . Engagements et recommandations 2015-2017 émanant de la commissaire aux plaintes et à la qualité des services (CPQS) et des médecins examinateurs;
- . Bilan des événements sentinelles;
- . Bilan de la certification des résidences privées pour aînés (RPA);
- . Visite de surveillance de l'Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec (OPTMQ);

En conclusion, les membres du comité tiennent à souligner la qualité des dossiers présentés et ont à cœur de faire en sorte que le CVQ soit une instance performante, qui rend compte au conseil d'administration des résultats de l'application d'un système cohérent de vigie de la qualité des services et qui favorise l'émergence des meilleures pratiques, au bénéfice des lavallois.

11.1.2 Rapport trimestriel des événements indésirables (P1 à P3)

Documents déposés :

- . 11.1.2_Fiche_Rapport trimestriel P1-P3;
- . 11.1.2_Rapport trimestriel des événements indésirables.

Le rapport trimestriel des événements indésirables (P1 à P3) est déposé. Il présente un portrait général des incidents et accidents au CISSSL et procure une idée d'ensemble des déclarations en nombre et selon les types d'événements, et aussi par mission. Globalement, une baisse dans le nombre de déclarations pour l'ensemble des missions, comparativement à l'année précédente, est observée.

11.1.3 Bilan des rapports de coroner et présentation du Guide de gestion et de suivi des rapports d'investigation du bureau du coroner

Documents déposés :

- . 11.1.3_Fiche_Bilan rapports coroner;
- . 11.1.3_Tableau_Bilan rapports coroner;
- . 11.1.3_Guide gestion suivi rapport coroner MSSS.

Le bilan des rapports du coroner et la présentation du Guide de gestion et de suivi des rapports d'investigation du bureau du coroner suivants sont déposés :

Rapports à portée spécifique pour le CISSS de Laval

Deux rapports de coroner ont été reçus pour cette période. Un à portée spécifique, mais ne comportant aucune recommandation étant donné qu'une revue d'événement avait déjà été réalisée.

Le second rapport est à portée générale. Toutefois, le Bureau du coroner a recommandé au ministère de la Santé et des Services sociaux :

- . De le transmettre à tous les directeurs des services professionnels des établissements hospitaliers québécois;
- . De demander à ces derniers de vérifier l'aménagement de leur département de psychiatrie et du matériel utilisé sur celui-ci afin que celui-ci soit sécuritaire pour les bénéficiaires.

Rapports à portée spécifique pour le Réseau territorial de service

Deux (2) rapports à portée spécifique pour des établissements du Réseau territorial de service (RTS) ont été reçus. Des réponses ont été formulées par les établissements concernés au Bureau du coroner dans les délais prescrits. Un avis a été transmis aux établissements concernés du Bureau de coroner.

Guide de gestion et de suivi des rapports d'investigation du Bureau du coroner

Un nouveau guide de gestion et de suivi des rapports d'investigation du Bureau du coroner a été publié en juillet 2016 par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Ce document précise les rôles et responsabilités des différents acteurs, les livrables et les échéanciers, notamment pour les rapports à portée spécifique pour le CISSS de Laval et des établissements sur le territoire qu'il dessert.

11.1.4 Bilan des visites ministérielles d'évaluation de la qualité du milieu de vie en CHSLD et sur le territoire Lavallois

Documents déposés :

- . 11.1.4_Fiche_Bilan visites ministérielles;
- . 11.1.4_Registre visites ministérielles milieux de vie;
- . 11.1.4_16-SS-00160-01 Rapport Val-des-Arbres;
- . 11.1.4_16-SS-00160-01 Plan action CHSLD Val-des-Arbres;
- . 11.1.4_16-SS-00160-03 Plan action CHSLD Manoir St-Patrice;
- . 11.1.4_16-SS-00160-04 Plan action Centre hébergement Sainte Dorothée;
- . 11.1.4_16-SS-00160-05 Rapport Résidence du bonheur;
- . 11.1.4_16-SS-00160-06 Rapport CHSLD DE LAVAL;
- . 11.1.4_16-SS-00160-07 Rapport CH Champlain de Saint-François;
- . 11.1.4_Plan action CHSLD Vigi Orchidée Blanche;
- . 11.1.4_Rapport Orchidée blanche;
- . 11.1.4_Visite MSSS_Manoir St-Patrice_2016-05-31 et 06-01_Rapport;
- . 11.1.4_Visite MSSS_Ste-Dorothée_2016-06-21 et 22_Rapport.

Le Bilan des visites ministérielles d'évaluation de la qualité du milieu de vie en CHSLD et sur le territoire Lavallois est déposé et comprend :

- . Les faits saillants du 31 mars au 6 octobre 2016;
- . Centres ayant reçu la cote « Très adéquat »;
- . Centres ayant reçu la cote « Acceptable »;
- . Centre ayant reçu la cote « Préoccupant »;
- . Éléments de recommandations communs aux sept centres visités;
- . État d'avancement des plans d'amélioration.

11.1.5 Bilan de la certification des résidences privées pour aînés (RPA)

Documents déposés :

- . 11.1.5_Fiche_Tableau de bord_certificaiton RPA;
- . 11.1.5_Tableau de bord_certification RPA;
- . 11.1.5_Programme annuel de formation en RPA 2016 2017.

Le bilan de la certification des résidences privées pour aînés (RPA) est déposé. Il présente les données issues des indicateurs de gestion du MSSS pour les périodes du 1^{er} octobre au 31 décembre 2015, du 1^{er} janvier au 31 mars 2016 et du 1^{er} avril au 30 juin 2016.

Les données pour la région de Laval démontrent que les processus de certification des RPA sont efficaces et performants en regard des données nationales. Les indicateurs de résultats de certification démontrent :

- . Aucune RPA non certifiée;
- . Une hausse de 2 % des RPA certifiées sur le territoire;
- . Offre d'hébergement stable pour les trois trimestres;
- . Résultats sous les seuils nationaux de manière constante pour les trois trimestres.

Sur le plan des résultats de processus de la certification, il est noté que les délais dans les différentes étapes de certification et de délivrance des permis sont nettement inférieurs pour la région de Laval, comparativement aux moyennes nationales.

11.1.6 Bilan pour la prévention des infections P1 à P4, 2016-2017

Documents déposés :

- . 11.1.6_Fiche_Bilan_prévention_infections P1 à P4 2016-2017
- . 11.1.6_Statistiques PCI P4;

Le bilan pour la prévention des infections P1 à P4, 2016-2017 est déposé. Le bilan présente une vue globale des infections nosocomiales ciblées pour la période 1 à 4 pour l'année 2016-2017, en lien avec le programme de Surveillance provinciale des infections nosocomiales (SPIN) de l'Institut National de Santé Publique du Québec. Globalement, la situation est sous contrôle pour l'ensemble des surveillances ciblées.

11.2 Résultats de l'entente de gestion et d'imputabilité (EGI) du CISSS de Laval à la période 6 (P06)

Documents déposés :

- . 11.2_Fiche_Présentation des résultats de l'EGI;
- . 11.2_Suivi indicateurs EGI P1 à P6.

Mme Goudreault, directrice de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique est invitée à présenter ce point à l'ordre du jour.

Elle informe que pour la P06, une reddition de comptes a été demandée à chaque direction uniquement sur les indicateurs dont le résultat n'atteint pas l'engagement prévu à l'EGI 2016-2017.

Le comité d'analyse a dénombré 18 indicateurs qui nécessitent une reddition de comptes. Le tableau de bord de la P06 ainsi qu'un document regroupant l'ensemble des justifications et de l'appréciation des directeurs pour chaque indicateur identifié a été déposé afin que les membres puissent en prendre connaissance.

11.3 Addenda à l'entente de gestion et d'imputabilité 2016-2017

Documents déposés :

- . 11.3_Fiche_Addenda EGI et résolution;
- . 11.3_Addenda_EGI 2016-2017 CISSS de Laval;
- . 11.3_Entente de gestion_EGI CISSS_Laval.

Mme Goudreault, directrice de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique est invitée à présenter ce point à l'ordre du jour.

Elle informe que le ministre de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a annoncé en juin dernier un investissement additionnel annuel de 51,9 M\$ pour des services de soutien à domicile de longue durée afin de répondre à l'augmentation des besoins de la population québécoise nécessitant ces services. Pour faire suite à la réception des crédits alloués de 2,9 M\$, le Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (CISSS de Laval) voit son entente de gestion et d'imputabilité 2016-2017 modifiée pour répondre à ces nouvelles exigences.

Chapitre III

Des attentes spécifiques ont été modifiées. Les attentes concernées sont :

- . 3.5 - Mise en place des conditions préalables au fonctionnement de la biologie médicale sous le format des grappes OPTILAB. Attente annulée et remplacée par « Mise en œuvre du fonctionnement de la biologie médicale sous le format des grappes OPTILAB »;
- . 5.1 - Comité régional pour les programmes d'accès à des services de santé et services sociaux en langue anglaise (annulation);

- . Investissement additionnel en services de soutien à domicile (ajout).

Chapitre IV

L'engagement de l'indicateur 1.03.11 – PS : *Nombre de personnes desservies en soutien à domicile de longue durée* (adultes des programmes-services SAPA, DP et DI-TSA) a été modifié.

Ajout de l'indicateur 1.03.05.01 – EG2 : *Nombre total d'heures de service de soutien à domicile longue durée rendues à domicile par les différents modes de dispensation de services.*

RÉSOLUTION : 2016-11-274

Addenda à l'entente de gestion et d'imputabilité 2016-2017

ATTENDU QUE le CISSS de Laval s'engage à donner suite aux priorités du MSSS, telles qu'énoncées dans l'addenda à l'entente de gestion et d'imputabilité 2016-2017 et dans la manière dont il utilise les crédits de développement 2016-2017 pour la production des services sur son territoire;

ATTENDU QUE le CISSS de Laval s'engage à réaliser les investissements et la production additionnelle convenus afin de respecter les nouveaux engagements 2016-2017 de l'addenda et à prendre les mesures nécessaires pour assurer la reddition de comptes demandée par le MSSS;

ATTENDU QUE la résolution doit être signée par la présidente-directrice générale de l'établissement et transmise au MSSS au plus tard le 9 décembre 2016;

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dûment présentée et appuyée, les membres du conseil d'administration autorisent la présidente-directrice générale du CISSS de Laval, madame Caroline Barbir, à signer l'addenda à l'entente de gestion et d'imputabilité 2016-2017 entre le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec et le Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval.

11.4 Comité de la gestion des risques

11.4.1 Proposition de règlement sur la structure et le fonctionnement du comité de gestion des risques du CISSS de Laval

Documents déposés :

- . 11.4.1_Fiche_Comit  de gestion des risques;
- . 11.4.1_Comit  gestion des risques_Pr sentation;
- . 11.4.1_Comit  de gestion des risques_Plan de d ploiement;
- . 11.4.1_Comit  de gestion des risques_R glements.

Mme Marie-Claude Laflamme, inf. M.A., M.Sc.Inf., conseill re-cadre   la gestion int gr e de la qualit  est invit e   pr senter ce point   l'ordre du jour.

Par r glement, le conseil d'administration constitue le comit  de gestion des risques d'un Centre int gr  de sant  et des services et en d termine les r gles de fonctionnement, et ce, en application de l'article 183.1 de la *Loi sur les services de sant  et les services sociaux* (LSSSS).

Le comit  de gestion des risques rel ve du conseil d'administration et exerce un r le strat gique de vigie de la gestion des risques et d'une culture de s curit  dans l' tablissement. En application de l'article 183.2 de la LSSSS, le comit  de gestion des risques assure les fonctions suivantes :

Article 183.2. *Ce comit  a notamment pour fonctions de rechercher, de d velopper et de promouvoir des moyens visant   :*

- 1) *identifier et analyser les risques d'incident ou d'accident en vue d'assurer la s curit  des usagers*

et, plus particulièrement dans le cas des infections nosocomiales, en prévenir l'apparition et en contrôler la récurrence;

- 2) *s'assurer qu'un soutien soit apporté à la victime et à ses proches;*
- 3) *assurer la mise en place d'un système de surveillance incluant la constitution d'un registre local des incidents et des accidents aux fins d'analyse des causes des incidents et accidents et recommander au conseil d'administration de l'établissement la prise de mesures visant à prévenir la récurrence de ces incidents et accidents ainsi que la prise de mesures de contrôle, s'il y a lieu.*

Donc, un règlement encadrant la structure et le fonctionnement du comité de gestion des risques du CISSS de Laval est présenté au conseil d'administration. Un plan de déploiement a été défini par le bureau de la gestion intégrée des risques et de la qualité de la direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique afin d'opérationnaliser la mise en place du comité de gestion des risques du CISSS de Laval et le début de ses activités au 1^{er} avril 2017.

RÉSOLUTION : 2016-11-275

Règlement sur la structure et le fonctionnement du comité de gestion des risques du CISSS de Laval

ATTENDU QUE depuis la création du CISSS de Laval, les comités locaux de gestion des risques des établissements fusionnés sont demeurés actifs;

ATTENDU QU'en vertu de l'application de l'article 183.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le conseil d'administration du CISSS de Laval doit prévoir la formation d'un comité de gestion des risques et en déterminer les règles de fonctionnement;

ATTENDU QU'UN gabarit type de règlement du comité de gestion des risques a été préparé par le MSSS;

ATTENDU QU'UNE proposition de règlement encadrant la structure et le fonctionnement du comité de gestion des risques du CISSS de Laval a fait l'objet d'une consultation auprès du comité de direction;

ATTENDU QU'UN plan de déploiement et de mise en place du comité de gestion des risques du CISSS de Laval a été préparé;

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré adopte, à l'unanimité, le règlement encadrant la structure et le fonctionnement du comité de gestion des risques du CISSS de Laval et approuve le plan de déploiement et de mise en place du comité de gestion des risques du CISSS de Laval.

12. Affaires cliniques

12.1 Politique sur les niveaux de soins : Programme Forces

Document déposé :

- . 12.1_Fiche_Politique niveaux de soins;
- . 12.1_Politique niveaux de soins.

Le conseil d'administration a adopté la politique sur la pratique des niveaux de soins afin que les membres de l'organisation puissent disposer d'un outil formel permettant à un maximum d'usagers et leurs proches de bénéficier d'une discussion quant aux objectifs de soins en contexte de maladies graves et de fin de vie. Les soins qui sont médicalement appropriés seront ainsi adaptés, le mieux possible, aux volontés, aux valeurs et aux croyances des personnes.

Le projet d'implantation et de pérennisation de la pratique des niveaux de soins des trois boursières du programme FORCES (D^{re} Ève Riopel, directrice médicale adjointe à la direction des services professionnels, Isabelle Legault, adjointe à la présidente-directrice générale adjointe, et Marina Larue, directrice des soins infirmiers) mise notamment sur

l'application de la politique adoptée. Le Programme FORCES de la Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé est une formation de 14 mois pour cadres supérieurs portant sur l'amélioration de la qualité. Le projet lavallois suscite un engouement certain et profite d'un rayonnement pancanadien.

RÉSOLUTION : 2016-11-276

Politique sur les niveaux de soins : Programme Forces

ATTENDU QUE des travaux ont été réalisés par l'*Institut national d'excellence en santé et services sociaux* sur les niveaux de soins;

ATTENDU QU'une démarche a été entreprise dans le cadre du programme FORCES EXTRA pour implanter cette approche selon les meilleurs standards de pratiques;

ATTENDU QUE la volonté du CISSS de Laval est d'offrir des soins et des services basés sur l'excellence en matière de pratique clinique;

ATTENDU QU'une vaste consultation organisationnelle a été réalisée à l'égard du projet de politique sur les niveaux de soins;

ATTENDU QUE l'appui des conseils professionnels et du comité de direction a été reçu.

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval adopte, à l'unanimité, la politique sur la pratique les niveaux de soins.

12.2 Plan d'action du la primauté de la personne

Documents déposés :

- . 12.2_Fiche_Primauté_Santé mentale;
- . 12.2_DPSMD_Plan d'action sur la primauté de la personne.

Mme Carol Ladouceur, directrice du Programme Santé mentale et dépendance et Dre Claire Gamache, directrice médicale sont invitées à présenter ce point à l'ordre du jour.

Le 29 mars 2016, le comité de direction entérinait la décision de créer une équipe projet ayant le mandat d'élaborer un plan d'action sur la primauté de la personne dans la prestation et l'organisation des services. Ces travaux faisaient suite au dépôt du *Plan d'action en santé mentale (PASM) 2015-2020*, pour lequel l'établissement doit transmettre au MSSS le plan d'action adopté au CA pour le 31 décembre 2016.

Le 25 octobre 2016, le comité de coordination des opérations entérinait la proposition de plan d'action et suggérait quelques modifications qui ont été réalisées. Le 1^{er} novembre, le comité de direction entérinait le plan d'action et recommandait son dépôt au conseil d'administration. Il est maintenant demandé, au conseil d'administration, d'adopter *Plan d'action sur la primauté de la personne*.

Par la suite, l'établissement devra mettre en œuvre d'ici 2020, les actions identifiées dans le plan d'action. À cet effet, une équipe projet sera constituée.

Résolution : 2016-11-277

Adoption du Plan d'action sur la primauté de la personne

ATTENDU QUE la publication du *Plan d'action en santé mentale 2015-2020- Faire ensemble et autrement (PASM 2015-2020)* engage le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le réseau dans une transformation des services et des approches de gestion dans l'ensemble du secteur de la santé mentale;

ATTENDU QU'afin de mener à terme l'ensemble des mesures du PASM 2015-2020, dans les délais prévus, une démarche structurée et concertée de mise en œuvre mobilise le MSSS et les établissements;

ATTENDU QUE chaque établissement responsable d'offrir des soins et des services en santé mentale doit élaborer un plan d'action sur la primauté de la personne dans la prestation et l'organisation des services;

ATTENDU QUE le *Plan d'action sur la primauté de la personne* dans la prestation et l'organisation des services doit être adopté par le conseil d'administration de l'établissement;

ATTENDU QUE le *Plan d'action sur la primauté de la personne* dans la prestation et l'organisation des services doit être transmis au directeur du programme santé mentale du ministère au plus tard le 31 décembre 2016;

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval adopte, à l'unanimité, le *Plan d'action sur la primauté de la personne* dans la prestation et l'organisation des services et approuve la transmission au directeur du programme santé mentale du ministère de la Santé et des Services sociaux, d'ici au 31 décembre 2016.

13. Affaires financières, matérielles, immobilières et informationnelles

13.1 Comité de vérification

13.1.1 Situation financière, à la période 6, s'étant terminée le 17 septembre 2016

Documents déposés :

- . 13.1.1_Fiche_résultat_période 6_17 septembre 2016;
- . 13.1.1_Résultats consolidés_période 6 (sommaire);
- . 13.1.1_Suivi budgétaire_période 6_CISSS de Laval 2016-2017 (sommaire);
- . 13.1.1_Annex_5_2016 17_Somm_mesures_optimisation-T2_signé.

M. Éric Champagne, directeur des ressources financières est invité à présenter ce point à l'ordre du jour.

Les résultats réels cumulatifs de la période 6 s'étant terminée le 17 septembre 2016 présentent une situation financière en surplus de 12 165 \$ sur un budget cumulatif de 308,9 M\$. L'équilibre budgétaire est projeté au 31 mars 2017.

Les documents déposés présentent les résultats globaux ainsi qu'un tableau par direction présentant les écarts budgétaires cumulatifs à la période 6.

Malgré une situation financière en équilibre, la nature de dépenses « Avantages sociaux particuliers » fait actuellement l'objet d'un plan d'action organisationnel.

Également joint, le tableau sommaire des mesures d'optimisation intégrées au budget 2016-2017, tel que requis par le MSSS pour la période 6.

RÉSOLUTION : 2016-11-278

Situation financière à la période 6 s'étant terminée le 17 septembre 2016

ATTENDU la situation financière du CISSS de Laval telle que présentée pour la période financière 6 s'étant terminée le 17 septembre 2016;

ATTENDU qu'un suivi régulier de la situation financière est assuré par l'établissement et que des mesures ont été prises et le seront dans les prochaines périodes afin d'assurer le respect de l'équilibre budgétaire au 31 mars 2017;

ATTENDU la recommandation du comité de direction, lors de sa séance tenue le 18 octobre 2016, d'adopter les résultats financiers pour la période 6 s'étant terminée le 17 septembre 2016 ;

ATTENDU la recommandation du comité de vérification, lors de sa séance tenue le 9 novembre 2016, d'adopter les résultats financiers pour la période 6 s'étant terminée le 17 septembre 2016 ;

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval adopte, à l'unanimité, des résultats financiers pour la période 6 s'étant terminée le 17 septembre 2016 présentant une situation financière en surplus de 12 165 \$ sur un budget cumulatif de 308,9 M\$ et projetant l'équilibre budgétaire au 31 mars 2017.

13.1.2 Situation financière, à la période 7, s'étant terminée le 15 octobre 2016

Documents déposés :

- . 13.1.2_Fiche_résultat_période 7_15 octobre 2016;
- . 13.1.2_Résultats consolidés_période 7 (sommaire);
- . 13.1.2_Suivi budgétaire_période 7_CISSS de Laval 2016-2017 (sommaire);

M. Éric Champagne, directeur des ressources financières est invité à présenter ce point à l'ordre du jour.

Les résultats réels cumulatifs de la période 7 s'étant terminée le 15 octobre 2016 présentent une situation financière en surplus de 37 973 \$ sur un budget cumulatif de 357,9 M\$. D'ailleurs, l'équilibre budgétaire est projeté au 31 mars 2017.

Les documents déposés présentent les résultats globaux ainsi qu'un tableau par direction présentant les écarts budgétaires cumulatifs à la période 7.

Malgré une situation financière en équilibre, la nature de dépenses « Avantages sociaux particuliers » fait présentement l'objet d'un plan d'action organisationnel.

RÉSOLUTION : 2016-11-279

Situation financière à la période 7 s'étant terminée le 15 octobre 2016

ATTENDU la situation financière du CISSS de Laval telle que présentée pour la période financière 7 s'étant terminée le 15 octobre 2016;

ATTENDU qu'un suivi régulier de la situation financière est assuré par l'établissement et que des mesures ont été prises et le seront dans les prochaines périodes afin d'assurer le respect de l'équilibre budgétaire au 31 mars 2017;

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux adopte à l'unanimité les résultats financiers pour la période 7 s'étant terminée le 15 octobre 2016 présentant une situation financière en surplus de 37 973 \$ sur un budget cumulatif de 357,9 M\$ et projetant l'équilibre budgétaire au 31 mars 2017.

13.1.3 Présentation du rapport périodique (RR-444) à la période 7, s'étant terminée le 15 octobre 2016

Documents déposés :

- . 13.1.3_Fiche_RR-444;
- . 13.1.3_Rapport RR444 - P7.

M. Éric Champagne, directeur des ressources financières est invité à présenter ce point à l'ordre du jour.

Il explique aux membres du conseil d'administration que les établissements publics doivent transmettre au MSSS leur

rapport périodique (RR-444) à la période 7 s'étant terminée le 15 octobre 2016 accompagné d'une résolution du conseil d'administration, comme stipulé à la circulaire du MSSS.

Le rapport déposé contient plusieurs informations détaillées sur la situation financière par centre d'activités et par nature de dépenses. Les résultats présentés au rapport indiquent un surplus de 37 973 \$ à la période 7 ainsi qu'une projection de résultats en équilibre au 31 mars 2017.

RÉSOLUTION : 2016-11-280

Rapport périodique (RR-444) à la période 7 s'étant terminée le 15 octobre 2016

ATTENDU l'exigence du MSSS de produire un rapport périodique (RR-444) à la période 7 accompagné d'une résolution du conseil d'administration;

ATTENDU la présentation du rapport indiquant une situation financière en surplus de 37 973 \$ à la période 7 ainsi qu'une projection en équilibre au 31 mars 2017;

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux adopte, à l'unanimité, le rapport périodique (RR-444) pour la période s'étant terminée le 15 octobre 2016.

13.1.4 Politique sur la gestion des stationnements du CISSS de Laval

Ce point à l'ordre du jour est reporté au conseil d'administration du 26 janvier 2017.

13.1.5 Plan triennal et projets de rénovation fonctionnelle mineure autre que CHSLD pour 2016-2017

Documents déposés :

- . 13.1.5_Fiche - Plan triennal RFA 2016-2017;
- . 13.1.5_2016-07-21 Lettre_MSSS;
- . 13.1.5_Distribution des enveloppes RF 2016 2017;
- . 13.1.5_RF 2016-2019 - Priorités.

M. Martin Lavertu, directeur des services techniques, est invité à présenter ce point à l'ordre du jour.

En suivi à la lettre du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du 21 juillet 2016 qui confirmait une enveloppe budgétaire de 1 067 194 \$ pour les projets de rénovation fonctionnelle mineure autre que CHSLD pour 2016-2017, le plan triennal ainsi que la liste des projets proposée pour 2016-2017 est déposé pour adoption.

RÉSOLUTION : 2016-11-281

Plan triennal et projets de rénovation fonctionnelle mineure autre que CHSLD pour 2016-2017

ATTENDU l'enveloppe budgétaire confirmée dans la lettre du 21 juillet 2016;

ATTENDU la recommandation du comité de direction lors de sa séance tenue le 1 novembre 2016, d'adopter le Plan triennal et les projets de rénovation fonctionnelle mineure autre que CHSLD pour 2016-2017.

ATTENDU la recommandation du comité de vérification lors de sa séance tenue le 9 novembre 2016, d'adopter le Plan triennal et les projets de rénovation fonctionnelle mineure autre que CHSLD pour 2016-2017.

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval adopte, à l'unanimité, le Plan triennal et des projets de rénovation fonctionnelle mineure autre que CHSLD pour 2016-2017.

13.1.6 Plan triennal et projets de maintien des actifs immobiliers pour 2016-2017

Documents déposés :

- . 13.1.6_Fiche - Plan triennal PCFI_2016-2017;
- . 13.1.6_Maintien des actifs_2016-2019 – Priorités;
- . 13.1.6_ Distribution des enveloppes PCFI 2016 2017.

M. Martin Lavertu, directeur des services techniques, est invité à présenter ce point à l'ordre du jour.

En suivi à la lettre du MSSS du 21 juillet 2016 qui nous confirmait les enveloppes budgétaires pour 2016-2017 pour les projets de maintien des actifs immobiliers pour le CISSS de Laval ainsi que les enveloppes budgétaires pour nos partenaires *public-privé*, les plan triennaux ainsi que les listes des projets proposées en lien avec les enveloppes budgétaires suivantes sont déposés:

CISSS de Laval :	4 927 925 \$
Résidence Riviera :	162 043 \$
Vigi Santé Ltée :	192 088 \$

RÉSOLUTION : 2016-11-282

Plan triennal et projets de maintien des actifs immobiliers pour 2016-2017

ATTENDU les enveloppes budgétaires confirmées dans la lettre du 21 juillet 2016;

ATTENDU la recommandation du comité direction lors de sa séance tenue le 1 novembre 2016, d'adopter le Plan triennal et les projets de maintien des actifs immobiliers proposés pour l'année 2016-2017

ATTENDU la recommandation du comité de vérification lors de sa séance tenue le 9 novembre 2016, d'adopter le Plan triennal et les projets de maintien des actifs immobiliers proposés pour l'année 2016-2017

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval adopte, à l'unanimité, le Plan triennal et des projets de maintien des actifs immobiliers proposés pour l'année 2016-2017.

13.1.7 Autorisation d'aller en appel d'offres dans le cadre du projet d'aménagement des laboratoires de pathologie

Documents déposés :

- . 13.1.7_Fiche_AO_Projet_labopathologie;
- . 13.1.7_Portfeuille de projets retenus
- . 13.1.7_Lettre_CDesjardins_Alloc_3e_Tomo-Hémodialyse_

M. Martin Lavertu, directeur des services techniques, est invité à présenter ce point à l'ordre du jour.

Tel que convenu dans la politique d'approvisionnement, d'approbation des requêtes et signatures des documents contractuels (021-2016-DL), le CISSS de Laval doit obtenir l'autorisation du conseil d'administration considérant que le contrat sera supérieur à 4 M\$.

RÉSOLUTION : 2016-11-283

Autorisation d'aller en appel d'offres dans le cadre du projet d'aménagement des laboratoires de pathologie

ATTENDU les obligations du CISSS de Laval en vertu de la *Loi sur les contrats des organismes publics* en lien avec notre *Politique d'approvisionnement, d'approbation des requêtes et signatures des documents contractuels N° 021-2016-DL*;

ATTENDU QUE le financement des travaux reliés au projet d'aménagement des laboratoires de pathologie provient de diverses enveloppes, tel que confirmé dans la lettre de l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval datée du 25 mars 2014;

ATTENDU la recommandation du comité de vérification lors de sa séance tenue le 9 novembre 2016, d'autoriser le service des approvisionnements d'aller en appel d'offres pour un entrepreneur général dans le cadre du projet d'aménagement des laboratoires de pathologie.

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval autorise le service des approvisionnements d'aller en appel d'offres pour un entrepreneur général dans le cadre du projet d'aménagement des laboratoires de pathologie.

13.1.8 Plan de conservation des équipements médicaux (PCEM) 2016-2019

Documents déposés :

- . 13.1.8_Fiche_PCEM 2016-2019;
- . 13.1.8_PCEM 2016-19 - ALLOCATION CISSS DE LAVAL;
- . 13.1.8_PCEM 2016-18 CSSSL VF9 pour présentation;
- . 13.1.8_PCEM 2016-19 CJL VF2 pour présentation;
- . 13.1.8_PCEM 2016-19 CRDITED DE LAVAL VF2;
- . 13.1.8_PCEM 2016-19 HJR VF3 pour présentation;
- . 13.1.8_PCEM 2016-19 RÉSIDENCE RIVIERA;
- . 13.1.8_PCEM2016-19 - VIGI SANTÉ - ORCHIDÉE BLANCHE.

Mme Sylvie Bourassa, directrice générale adjointe, est invitée à présenter ce point à l'ordre du jour.

Conformément au cadre de gestion prévu par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) concernant le maintien du parc d'équipements médicaux, l'établissement a la responsabilité d'élaborer et mettre à jour le plan triennal de ses équipements médicaux et en assurer le suivi. Ce plan doit être également être approuvé par le conseil d'administration conformément au cadre de gestion. Le plan de conservation des équipements médicaux doit, par la suite, être transmis au MSSS pour approbation.

Les installations du CISSS de Laval ainsi que deux établissements privés conventionnés (Résidence Riviera et Vigi l'Orchidée blanche) ont procédé en collaboration avec les gestionnaires et les directeurs concernés à l'élaboration d'un plan triennal pour la période 2016-2019 à partir des enveloppes déterminées par le MSSS.

- . Pour l'exercice 2016-2017 : 6 470 997 \$
- . Pour l'exercice 2017-2018 : 5 274 154 \$
- . Pour l'exercice 2018-2019 : 8 754 325 \$

RÉSOLUTION : 2016-11-284

Plan de conservation des équipements médicaux (PCEM) 2016-2019

ATTENDU QU'en vertu du cadre de gestion concernant le maintien du parc d'équipements médicaux, une priorisation des besoins a été établie pour les exercices 2016-2017 à 2018-2019 pour chacune des installations du CISSS de Laval;

ATTENDU QUE le résultat des priorités établies est conforme aux enveloppes de financement déterminées par le MSSS;

ATTENDU la recommandation du comité de direction, lors de sa séance du 1^{er} novembre 2016, d'adopter le Plan de conservation des équipements médicaux 2016-2019;

ATTENDU la recommandation du comité de vérification, lors de sa séance du 9 novembre 2016, d'adopter le Plan de conservation des équipements médicaux 2016-2019;

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval adopte, à l'unanimité, le Plan de conservation des équipements médicaux (PCEM) 2016-2019.

13.1.9 Plan de conservation des équipements non médicaux (PCENM) 2016-2019

Documents déposés :

- . 13.1.9_Fiche - PCENM;
- . 13.1.9_PCENM CISSS;
- . 13.1.9_PCENM_Orchidee Blanche;
- . 13.1.9_PCENM_Résidence Riviera.

M. Martin Delage, directeur logistique, est invité à présenter ce point à l'ordre du jour.

Conformément au cadre de gestion prévu par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) concernant le maintien du parc d'équipements non médicaux, l'établissement a la responsabilité d'élaborer et mettre à jour le plan triennal de ses équipements non médicaux et en assurer le suivi. Ce plan doit être également être approuvé par le conseil d'administration conformément au cadre de gestion. Le plan de conservation des équipements non médicaux doit, par la suite, être transmis au MSSS pour approbation.

Les installations du CISSS de Laval ainsi que deux établissements privés conventionnés (Résidence Riviera et Vigi l'Orchidée blanche) ont procédé en collaboration avec les gestionnaires et les directeurs concernés à l'élaboration d'un plan triennal pour la période 2016-2019 à partir des enveloppes déterminées par le MSSS.

RÉSOLUTION : 2016-11-285

Plan de conservation des équipements non médicaux (PCENM) 2016-2019

ATTENDU QUE les directions ont identifié l'ensemble des besoins pour le remplacement des équipements non médicaux;

ATTENDU QUE ces besoins ont été inscrits au plan triennal 2016-2019;

ATTENDU QUE ces besoins inscrits au plan triennal respectent le cadre de gestion en vigueur;

ATTENDU QUE la valeur de ces besoins respecte l'enveloppe allouée par composante;

ATTENDU QUE la réserve régionale a été répartie également à chaque établissement de la région (30%);

ATTENDU QUE la valeur de ces besoins respecte l'enveloppe budgétaire de 1 365 535 \$;

ATTENDU QUE le Plan triennal du maintien des actifs des équipements non médicaux est attendu par le MSSS d'ici le 30 novembre 2016;

ATTENDU la recommandation du comité de vérification, lors de sa séance du 9 novembre 2016, d'adopter le Plan triennal du maintien des actifs des équipements non médicaux 2016-2019 du CISSS de Laval, de la Résidence Riviera inc. et du CHSLD Vigi l'Orchidée Blanche.

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval adopte, à l'unanimité, le Plan triennal du maintien des actifs des équipements non médicaux 2016-2019 du CISSS de Laval, de la Résidence Riviera inc. et du CHSLD Vigi l'Orchidée Blanche.

13.1.10 Appel d'offres – Achat de places d'hébergement

Documents déposés :

- . 13.1.10_Fiche_Appel d'offres - Hébergement;
- . 13.1.10_Lettre_2016-11-04 - 16-MS06001 - Caroline Barbir.

Mme Caroline Barbir, présidente-directrice générale, est invitée à présenter ce point à l'ordre du jour.

Le 28 octobre 2016, monsieur Michel Fontaine, sous-ministre au ministère de la Santé et des Services sociaux, confirmait à madame Caroline Barbir, présidente-directrice générale, l'octroi d'un financement annuel de 6,7 M\$ pour l'achat de 96 places d'hébergement de type « CHSLD » et d'un financement 2,8 M\$ pour l'achat de 96 places de niveau « ressources intermédiaires ».

Considérant le nombre élevé d'usagers hospitalisés à l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé dont les soins actifs sont terminés et dont le niveau de perte d'autonomie ne leur permet pas de retourner vivre à domicile, le sous-ministre autorise le CISSS de Laval d'ajouter, sur une base temporaire, les ajouts de places dans les endroits où il y aurait de la disponibilité immédiate.

Comme le prévoit « La politique d'approvisionnement, d'approbation des requêtes et des signatures des documents contractuels » adoptée par le conseil d'administration le 17 mars 2016, une résolution est requise lorsque la valeur d'un contrat dépasse 4 M\$.

RÉSOLUTION : 2016-11-286

Appel d'offres pour l'achat de place en hébergement

ATTENDU QUE le CISSS de Laval doit assurer la continuité, la fluidité et la sécurité des soins et des services;

ATTENDU QUE le sous-ministre a confirmé l'octroi d'un financement annuel de 6,7 M\$ pour l'ajout de 96 places d'hébergement de CHSLD;

ATTENDU QUE le sous-ministre a confirmé l'octroi d'un financement annuel de 2,8 M\$ pour l'ajout de 96 places d'hébergement de ressources intermédiaires;

ATTENDU QUE le nombre élevé d'usagers hospitalisés, dont les soins actifs sont terminés et que le niveau de perte d'autonomie ne leur permet pas de retourner à leur domicile;

ATTENDU QUE le sous-ministre a autorisé le CISSS de Laval à procéder à l'ajout de places immédiates en respectant les lois, les règlements et les directives en vigueur;

ATTENDU QUE « La politique d'approvisionnement, d'approbation des requêtes et des signatures des documents contractuels » adoptée par le conseil d'administration le 17 mars 2016, requiert une autorisation de solliciter le marché lorsque la valeur d'un contrat dépasse 4 M\$;

ATTENDU la recommandation du comité de vérification, lors de sa rencontre du 9 novembre 2016, d'autoriser madame Caroline Barbir, présidente-directrice générale, à signer les contrats, d'une durée maximale de 24 mois et deux années d'option de renouvellement, afin de procéder immédiatement à l'ajout de 96 places de CHSLD et de 96 places de ressources intermédiaires.

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval autorise madame Caroline Barbir, présidente-directrice générale, à signer les contrats, d'une durée maximale de 24 mois et deux années d'option de renouvellement, afin de procéder

immédiatement à l'ajout de 96 places de CHSLD et de 96 places de ressources intermédiaires, le tout conformément aux lois, aux règlements et aux directives en vigueur.

14. Correspondance

Il n'y a aucun sujet pour ce point.

15. Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée régulière du conseil d'administration se tiendra le 26 janvier 2017 à 18 h 30.

16. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président du conseil d'administration déclare la séance levée à 21 h 10

Le président,

Le secrétaire,

Yves Carignan

Caroline Barbir